

Etterbeek / « Commune ferme à la ville » étend son marché et lance un défi à douze ménages

Assiette bio pour les allocataires sociaux

Nous souhaitons ouvrir le panier bio aux habitants des logements sociaux et aux usagers du CPAS pour permettre à tous, y compris les petits revenus, de s'alimenter sainement », annonce l'échevine etterbeekoise du développement durable, Marie-Rose Geuten (Ecolo).

Lancée il y a deux ans, l'ASBL « Commune ferme à la ville » permet au pouvoir local de servir de relais entre les citoyens et les producteurs des produits labellisés bio. L'association, qui compte plusieurs mandataires publics parmi ses administrateurs, s'adressait jusqu'ici aux membres du personnel communal (administration, police, CPAS...). « Au départ, nous pensions étendre l'accès à l'ensemble des Etterbeekoises mais nous avons finalement voulu éviter tout risque d'entrer en concurrence avec les commerces spécialisés dans le bio », poursuit l'échevine. Après les fonctionnaires, de nouveaux bénéficiaires du panier bio sont annoncés : les usagers du CPAS et les habitants des logements sociaux. « Nous visons celles et ceux qui pourraient avoir des a priori, justifiés ou non, pensant que cette nourriture ne leur est pas accessible parce que trop chère ou trop compliquée à cuisiner ». Et pour ne pas saler l'addition, l'ASBL étudie actuellement la possibilité de proposer des tarifs avantageux aux bas revenus.

Dans le panier, livré tous les quinze jours, des fruits et légu-



INITIATEURS DU PROJET « COMMUNE FERME À LA VILLE », l'échevine Marie-Rose Geuten (Ecolo) et le bourgmestre Vincent De Wolf (MR) souhaitent étendre le dispositif. © D.R.

mes de saison, bien sûr, mais pas uniquement. Au menu figurent également saucisses, poulets, fromages, yaourts et autres lasagnes. Le tout, bien sûr, fabriqué en nos contrées. « L'objectif étant aussi de soutenir l'agriculture paysanne, poursuit Marie-Rose Geuten. Nous travaillons notamment avec la ferme du Dorloû, du côté d'Ath ».

Douze ménages pour un défi

Un autre projet s'apprête à sor-

tir du frigo : le défi alimentation durable. « Manger est un acte quotidien qui nous concerne tous et c'est aussi un excellent vecteur pour réfléchir à ses habitudes ».

Une réflexion que s'apprêtent à mettre en pratique douze ménages etterbeekoises. Ils seront encadrés durant six mois pour apprendre à acheter et à s'alimenter autrement. « Nous avons reçu une cinquantaine de candidatures, nous avons retenu douze, avec des profils très différents et

reflétant notre société : un isolé, un jeune couple, des personnes âgées, une famille nombreuse, d'origine belge ou étrangère ».

Le temps de l'expérience, les participants seront suivis par des coaches spécialisés dans l'alimentation durable. Au menu : cours de cuisine, ateliers du goût et autres visites à la ferme.

Seuls engagements : la régularité et accepter de devenir ambassadeur de l'alimentation durable. Ce qui commence dès le dé-

La recette bio « inratable »

Ingrédients : Poulet bio fermier ; 1 citron jaune ; 1 branche de romarin ; 3 gousses d'ail ; sel.

La recette : Préchauffer le four à 180 °C. Couper le citron en 4 dans le sens de la longueur, insérer les morceaux dans le poulet avec le romarin et les gousses d'ail non épluchées. Frotter la peau du poulet avec du sel. Poser le poulet sur une grille, au-dessus d'un plat allant au four. Verser un fond d'eau dans le plat. Enfourner le poulet pendant 90 min. A déguster avec une salade de mâche et une purée à la tomme de brebis.

Fait divers

Son mari lui tire dessus, elle est écartée du boulot...

Le mail d'un parent d'élève est tombé comme un couperet. « Je n'irais pas par quatre chemins, tout le monde adore Yasmina, mais je vous demande (...) d'avoir le courage (...) de lui imposer de ne plus fréquenter l'école jusqu'à ce que son mari soit définitivement incarcéré (...) Ils représentent malgré eux - elle et son fils de dix ans qui fréquente l'école où elle travaille - un énorme danger pour nos enfants ». Si ce n'est pas le cas : « Nous changerons nos enfants d'école... » Yasmina, 49 ans, pour rappel, c'est cette maman de deux enfants qui s'est fait tirer dessus à quatre reprises par son mari, en août dernier. Persuadé qu'elle avait un amant, son mari avait tenté de l'éliminer. En décembre dernier, la détention préventive du bourreau avait été levée sans conditions, suite à une erreur judiciaire (Le Soir du 14 décembre). Forcée de se cacher avec ses enfants, le temps d'obtenir des conditions pour son mari via une procédure de divorce en référé, Yasmina avait repris le travail ce lundi. Elle a été écartée dès mercredi. « Encore une fois, je dois encaisser la totalité de la faute judiciaire commise. Jusqu'à quand ? Si le procès n'intervient pas avant des mois, serai-je toujours indemnisée ? » ■ D.He.

lesoir.be

Les expats de Woluwe-St-Pierre proposent un livre de recettes sans frontières. Extrait sur swar.be/recettesdumonde

AMBIHOME
MOBILIER CONTEMPORAIN

SOLDES D'HIVER jusqu'au 31.01.2012
jusqu'à **-50%**

Photo non contractuelle

AMBIHOME - Chaussée de Louvain, 520 - WAVRE (à côté de **Hubo**) - Show-room: 010 / 81 86 40

AVANTGARDE by AMBIHOME - Chaussée de Namur, 13 - FOSSES-LA-VILLE - Show-room: 071 / 71 33 23

Ouvert de 10h-19h - Ouvert tous les dimanches (14h-18h) - Sur rendez-vous en dehors des heures d'ouverture - www.ambihome.be

www.lesoir.be

48X